

Alerte sur les enjeux de la gouvernance de l'eau

Dossier de la rédaction de H2o
January 2014

Mauvaise qualité de l'eau potable, des eaux usées recyclées, disparitions régionales, perspective de dessalement de l'eau de mer. Le tableau apparaît noir. Des solutions existent. Il suffit d'y mettre de la bonne volonté.

Le Centre des recherches et technologies des eaux, pôle technologique Borj Cedria - CERTE, a organisé, à Tunis, dans le cadre du projet "L'utilisation durable de l'eau dans le bassin méditerranéen", financé par le programme ENPI-CBCMED, le second volet d'un atelier consacré à la gouvernance de l'eau. Ce volet institutionnel a regroupé les principaux acteurs du secteur de l'eau, à savoir la SONEDE, l'ONAS, le CERTE, ainsi que des experts et des représentants de la société civile, réunis en juillet sur le thème "La gestion locale des eaux et la bonne gouvernance".

"Le Tunisien ne dispose que de 450 m³ d'eau par an et les experts tablent sur 315 m³ d'eau par an et par habitant en 2030, ce qui nous amène à chercher d'autres ressources en eau pour l'avenir", avertit le Pr Ahmed Ghrabi, chercheur en génie sanitaire et gestion locale de l'eau au CERTE, ajoutant que "le recours au dessalement de l'eau de mer est envisageable, mais cela reste la dernière solution". Les eaux usées deviennent une ressource de plus en plus précieuse par les chercheurs. "Si au Japon et en Europe, le recyclage de l'eau est un concept plus qu'un besoin, en Tunisie c'est une exigence" estime le Dr Latifa Bousselmi, chercheuse au laboratoire de traitement et de recyclage des eaux usées au CERTE. La stratégie nationale pour les eaux usées est de 30 % alors qu'elle devrait atteindre 50 %.

La dynamique existe mais ce qui manque c'est la synergie entre tous les partenaires concernés par la question de l'eau : les usagers, le syndicat des oasis, les groupements de développement agricole, les groupements d'intérêt collectif, les ONG, etc. Selon un acteur, "l'accès à l'information, sa fiabilité et la multiplicité des intervenants et des sources doivent être mis en marche pour plus d'efficacité au niveau de la gouvernance de l'eau". Parmi les institutions figure évidemment la SONEDE. Créée en 1968, la société compte 2 millions et demi d'abonnés et fait travailler 7 000 agents. Elle gère 95 % de l'eau conventionnelle, 17 % sont utilisées en eau potable, dont 11 % pour les ménages. La qualité de cette eau n'est pas excellente en raison du degré de salinité relativement élevé : seulement 52 % des eaux ont une salinité inférieure à 1,5 g/l. 86 % des ressources en eau de bonne qualité sont localisées dans le nord du pays.

40 % des abonnés de la SONEDE consomment moins de 20 mètres cubes d'eau et paient une facture de moins de 10 dinars par trimestre, soit 3,3 dinars par mois, alors que 92 % des abonnés ont une consommation de moins 70 mètres cubes par trimestre et une facture de 52 dinars par trimestre, soit 17,3 dinars par mois. Le taux actuel de couverture des

coûts est de 80 %. La persistance de cette situation de déficit structurel affectera probablement la bonne gouvernance et mettra en péril la continuité du service de l'eau et la viabilité de l'entreprise. L'option d'un partenariat public-privé pourrait être mise à l'étude.

Le second acteur important est l'ONAS. Créé en 1974, l'office assure l'assainissement des zones urbaines et rurales en appliquant une taxe aux plus grands pollueurs (industriels notamment). Mais sa prestation reste en deçà des attentes et l'organisme est appelé à réviser sa stratégie et à œuvrer à l'amélioration de son intervention régie par le Code des eaux, promulgué en 1975 et aujourd'hui en cours de révision.

Neila Gharbi, La Presse (Tunis) - AllAfrica 27-12-2013